

## G2/Sous-thème 2 : Aménager les territoires ultramarins

- **Place de l'activité dans le programme.**

<p><b>Thème 2</b> <b>Pourquoi et comment aménager le territoire ?</b></p> <p>» Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles</p> <p>» Les territoires ultramarins français : une problématique spécifique.</p>	<p>Il s'agit de présenter aux élèves l'aménagement du territoire considéré comme une tentative des pouvoirs publics de compenser les inégalités entre territoires, qu'elles soient économiques, sociales, d'accès aux équipements publics. Ce thème permet de livrer aux élèves les bases des notions renvoyant à l'étude de l'aménagement de l'espace. Il permet notamment de les sensibiliser aux outils et acteurs de l'aménagement français et européen.</p> <p>Le sous-thème 1 est mis en œuvre à partir d'une étude de cas d'un aménagement local ou/et régional. Les approches de prospective territoriale sont particulièrement intéressantes pour sensibiliser les élèves à la portée de l'aménagement et aux débats qu'il suscite. L'étude de cas est mise en perspective aux échelles nationale et européenne. La démarche se prête à la réalisation d'un croquis de l'organisation du territoire national</p> <p>L'étude du sous-thème 2 est conduite à partir de cartes à différentes échelles et d'exemples concrets</p>
--	--

- **Mise en perspective de l'activité et démarche :**

En amont de l'activité proposée, une première partie du sous-thème est consacrée aux spécificités des territoires ultramarins français. Celles-ci sont évoquées à partir de cartes à différentes échelles. Le travail est alors mené en autonomie par les élèves sous la forme d'un tableau faisant ressortir les points communs entre ces territoires mais également leur diversité. C'est aussi l'occasion de faire acquérir aux élèves les repères géographiques du thème en leur demandant de localiser sur un planisphère la métropole et les territoires ultramarins. Cette tâche peut prendre la forme d'une évaluation diagnostique en amont. Dans le cadre d'une approche spiralaire, en lien avec l'EMC (partie consacrée à la Défense), il peut également être intéressant d'amener les élèves à réfléchir sur la place que ces territoires assurent à la France dans le monde.

Les repères géographiques posés et les spécificités des territoires ultramarins observées, la deuxième partie du sous-thème s'appuie sur un diaporama interactif (genially). Celui-ci amène les élèves à découvrir cinq exemples d'aménagements qui répondent aux problématiques spécifiques des territoires ultramarins français. Il est possible de faire étudier les cinq exemples aux élèves de manière individuelle. Mais, afin de gagner du temps et dans le cadre d'un fonctionnement en îlots, le choix est fait de laisser chaque élève choisir un exemple à étudier (voir fiche). Le travail est alors mené individuellement. Des groupes avec des élèves ayant étudié le même exemple sont ensuite formés pour une correction entre pairs. Un dernier temps est consacré à une correction collective. Chacun des groupes est représenté par un porte-parole qui vient exposer à l'ensemble de la classe l'exemple étudié. C'est l'occasion de compléter le tableau de la fiche distribuée.